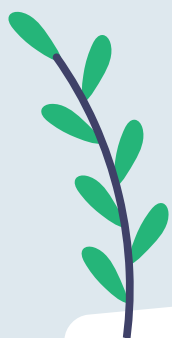


Rapport d'activité





Éditorial

FAMILLE !

Étymologiquement, ce mot est un ensemble de personnes vivant sous un même toit. Cela commence par un couple, auquel s'adjoint un ou des enfants qui naissent, grandissent, vieillissent et s'en vont. Tous ces hommes et toutes ces femmes ne sont pas égaux face à la vie, au travail, aux revenus, à la maladie, aux relations sociales. Parfois de l'aide peut leur être utile.

Sur notre territoire ornaï, plus de 61 associations tentent d'apporter leur aide aux familles.

ASSOCIATION !

Encore un mot qui mérite une explication. Une association est un groupement de personnes réunies autour d'un projet commun sans chercher à faire des bénéfices.

Les 80 associations citées plus haut sont donc composées de bénévoles désintéressés dans le but d'apporter un soutien aux familles.

L'Udaf de l'Orne regroupe plusieurs de ces associations. Elle représente les familles auprès de différentes instances (CPAM, CAF,) et mène l'action politique locale en faveur des familles. Elle développe et gère également des services spécifiques aux familles.

L'année 2022 a vu décliner cette épidémie due à la COVID 19 et la suppression progressive des mesures de restrictions de libertés.

Mais la guerre en Ukraine a apporté son lot de nuisances dramatiques pour les familles. L'augmentation du coût de l'énergie touche les plus fragiles qui subissent également la hausse des prix alimentaires.

Dans ce contexte morose, les associations d'aide aux personnes se sont mobilisées afin d'être encore plus présentes sur le territoire.

L'Udaf de l'Orne a réussi à concrétiser deux grandes actions à destination des familles.

Les 1000 premiers jours de l'enfant.

Grace à du personnel dédié, les futurs parents ou les nouveaux parents sont accompagnés dans ces bouleversements provoqués par l'arrivée de ce petit être.

Le bus des familles.

Ce bus itinérant parcourt le département afin d'aller au plus près des familles et faire vivre aux parents des moments forts avec leurs enfants. Plusieurs villes ont déjà reçu la visite de « Leslie ».

D'un point de vue plus institutionnel, Sébastien MARCHAL a démissionné pour des raisons personnelles et le Conseil d'Administration de l'Udaf m'a porté à la Présidence et je les remercie de la confiance qu'ils m'accordent.

Pour 2023, tous ensemble, nous allons rétablir les structures distendues par les contraintes dues à la COVID 19 et dans le cadre du projet associatif 2020 - 2025.

Je remercie Gaëtan FERCHAUX, Directeur Général, et tout le personnel qu'il dirige pour le travail accompli, pour leur engagement et leur dévouement au service des familles.

Les associations membres de l'Udaf de l'Orne recherchent toujours des bénévoles. Rejoignez-les.

* **JEAN-PAUL ROCHARD,**
Président de l'Udaf de l'Orne



L'Udaf de l'Orne se déploie pour les familles en cohérence avec ses valeurs.

Après avoir traversée des périodes sanitaires compliquées mettant à l'épreuve nos organisations et le personnel, l'Udaf de l'Orne a retrouvé son régime de croisière durant l'année 2022.

Nos objectifs de service axant notre développement vers la qualité de la prise en charge des usagers, de la formation du personnel, de partenariat territorial et d'innovation en matière d'accompagnement des familles se sont réalisés dans le temps.

Tous les projets programmés sont en cohérence avec les valeurs portées par l'institution. Les projets déployés en 2022 sont nombreux puisque nous avons vu la création de 2 labels Point Conseil Budget l'un à L'Aigle et l'autre à Alençon, des 1000 premiers jours de l'enfant, du déploiement du Bus des familles « Leslie », qui est en quelque sorte l'extension de la maison des familles dans les communes rurales de l'Orne. Ce bus ainsi que la maison des familles sont une réponse à la demande des familles en matière d'accompagnement à la parentalité, d'animation territoriale mais aussi d'un outil de développement pour les associations familiales adhérentes à l'Udaf de l'Orne. Il ne faut pas oublier non plus, la mise en œuvre du premier habitat inclusif dans l'Orne, notamment à Saint Georges des Groseillers, qui a permis la contractualisation avec le département de l'Orne de 2 autres dispositifs « habitat inclusif » à Mortagne au Perche et à Gacé.

Les services de la protection judiciaire de majeurs et de la famille, ne sont pas non plus en reste, bien au contraire, nous avons avec l'ensemble des salariés et des partenaires sanitaires, sociaux et judiciaires, réalisé une année riche en travail en commun, de formation sociale et juridique, et de prise en charge qualitative des personnes vulnérables.

L'Udaf par son engagement territorial dans les zones rurales a répondu aux nouveaux besoins des familles par davantage de proximité, de contribution au lien social et de maillage partenarial avec les communes et les communautés de communes. Je les salue pour leur engagement dans le cadre de nos projets communs et l'excellence de la qualité de nos relations institutionnelles.

L'institution Udaf n'est pas seulement reconnue par l'ensemble des partenaires CAF, CD 61, Communes, Préfecture et parlementaires comme un acteur du territoire solide mais aussi comme un interlocuteur majeur et indispensable dans la représentation et la défense des familles. Alors qu'une demande croissante d'écoute et de prise en compte de la parole des familles se fait ressentir, l'Udaf joue et continuera de jouer pleinement son rôle de référent dans un contexte marqué par des évolutions sociétales fortes.

Enfin, un remerciement aux membres du Conseil d'Administration avec qui j'ai plaisir de collaborer ainsi qu'à M. Sébastien Marchal, Président de l'Udaf en 2022 pour son engagement sincère et son dynamisme en faveur des familles. Un clin d'œil spécial pour M. Jean-Paul Rochard nouveau Président depuis mars 2023 qui prend le relais avec enthousiasme !

Je tiens à saluer les équipes pour leur engagement et leur haut degré de professionnalisme constants en direction des familles et des personnes vulnérables qui malgré les situations complexes et injonctions paradoxales assurent leur mission si utile pour notre société.

* **GAËTAN FERCHAUX,**
Directeur général de l'Udaf de l'Orne



L'Udaf de l'Orne, une institution au service des familles

L'Udaf de l'Orne (Union Départementale des Associations Familiales) est une association loi 1901, créée en 1946, reconnue d'utilité publique qui oeuvre au service des familles.

L'ordonnance du 3 mars 1945, modifiée par la loi du 11 juillet 1975, lui attribue des missions menées dans l'intérêt des familles : **informer, défendre et représenter**.

L'Udaf de l'Orne est le lien entre l'ensemble des familles vivant dans le département et les pouvoirs publics. C'est l'institution officielle de représentation de l'ensemble des familles vivant dans l'Orne.

“ 4 MISSIONS inscrites dans le Code de la Famille

- > **Donner son avis aux Pouvoirs Publics** sur les questions d'ordre familial et proposer des mesures conformes aux intérêts matériels et moraux des familles,
- > **Représenter officiellement auprès des Pouvoirs Publics**, l'ensemble des familles du département, et notamment désigner ou proposer les délégués des familles aux divers conseils, assemblées ou autres organismes institués par l'état, la région, le département et la commune,
- > **Gérer tout service d'intérêt familial** dont les Pouvoirs Publics estimeront devoir lui confier la charge,
- > **Représenter** de plein droit les familles devant la justice, quelles que soient leur origine ethnique, leur position philosophique, religieuse ou culturelle et leur composition.

Cependant, chaque association familiale ou fédération d'associations familiales, dans la limite de ses statuts, conserve le droit de représenter auprès des pouvoirs publics les intérêts dont elle a assumé la charge.

Une connaissance de son territoire

L'Udaf de l'Orne dispose d'une bonne **connaissance des publics**, des problématiques, notamment en termes de logement et de besoins en matière d'accompagnement, grâce aux :

- > **représentations dans de multiples instances** (offices HLM, ADIL, commissions de surendettement, établissements de santé publique, caisses de Sécurité sociale...),
- > **capacités d'analyse des besoins**, via l'Observatoire des familles et l'Observatoire national des populations des majeurs protégés de l'Unaf,
- > **différentes associations locales** qu'elles fédèrent et qui constituent de véritables **relais et appuis techniques**, facilitant le montage et la gestion des projets.

Une union, un réseau

Il existe une Udaf par département et chacune est rattachée à l'**Unaf (Union Nationale des Associations Familiales)** et l'**Uraf (Union Régionale des Associations Familiales)**. Leur légitimité est aujourd'hui inscrite dans le code de l'action sociale et des familles - article L. 211-1.

L'Udaf est constituée par :

- > **des associations familiales** ayant leur siège social dans le département,
- > **des fédérations départementales d'associations familiales**,
- > **des groupements à but familial** qui ne constituent pas des associations familiales au sens juridique du terme, mais exerçant dans le département une activité de services aux familles.

PLUS DE **4464**
FAMILLES REPRÉSENTÉES

61 ASSOCIATIONS
ET FÉDÉRATIONS

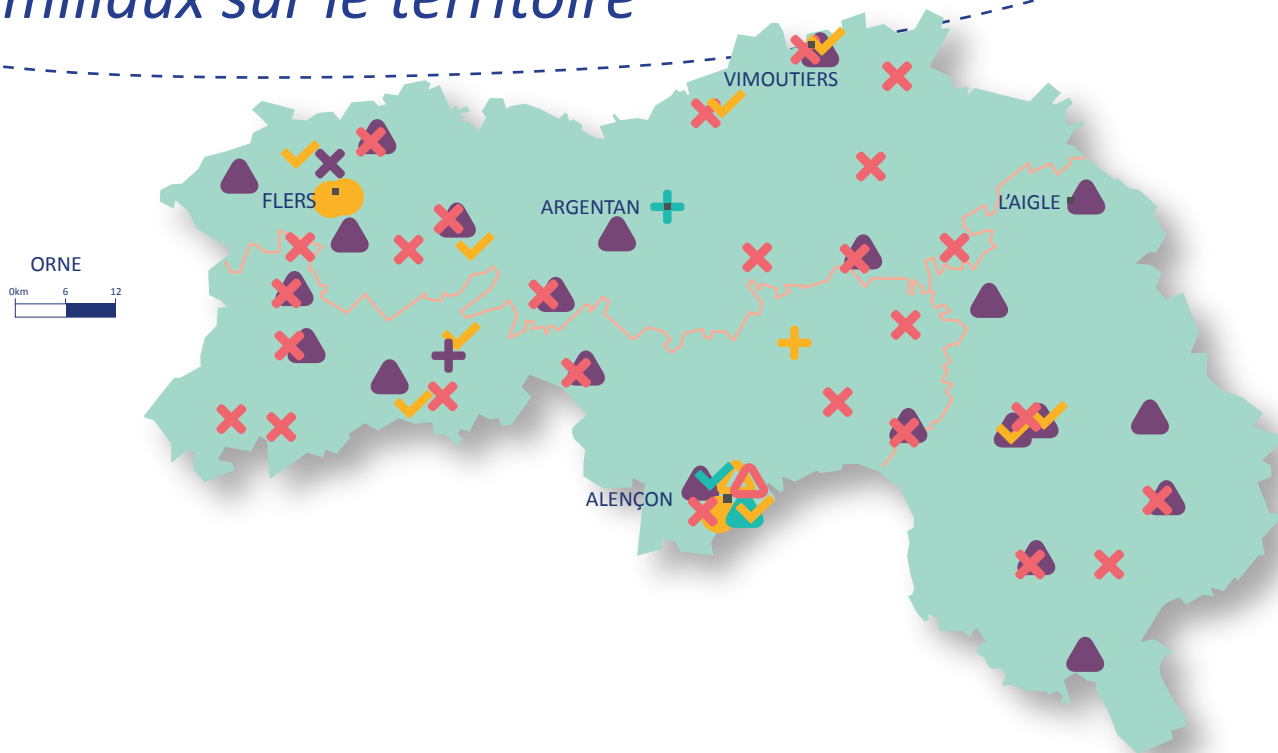
4 MOUVEMENTS
GÉNÉRAUX

9 MOUVEMENTS
SPÉCIFIQUES

1 MOUVEMENT
ASSOCIÉ



La présence des mouvements familiaux sur le territoire



LES MOUVEMENTS GÉNÉRAUX, AFFILIÉS OU INDÉPENDANTS

● Les **AFL** sont affiliées au Mouvement national, le CNAFAL qui a pour but l'étude et la défense des droits et des intérêts moraux et matériels des familles et de chacun de leurs membres quelles que soient les formes et les réalités sociales de ces groupes humains ; de permettre la participation par les familles elles-mêmes à l'organisation et à la gestion du secteur social les concernant.

2 asso

+ Les actions de **FAMILLES DE FRANCE** sont multiples. Toujours orientées en faveur des familles, ces actions se déclinent sur des thèmes très variés : environnement familial, logement, aide aux consommateurs, sécurité domestique, formation, accompagnement, conférences.

✗ L'association **FAMILLES RURALES** est fondée sur le principe d'entraide entre les familles et agit sur tout le territoire, en milieu rural et périurbain.

17 assos

⚠ **LES ASSOCIATIONS FAMILIALES CATHOLIQUES** sont un cadre d'engagement et d'entraide offert à tous ceux qui veulent agir dans la société au service de la famille à la lumière de l'enseignement de l'Eglise Catholique.

LES MOUVEMENTS SPÉCIFIQUES, AFFILIÉS OU INDÉPENDANTS

● Les **ADMR**, associations locales, sont créées à l'initiative des habitants d'une ou plusieurs communes. Bénévoles et salariés des associations mettent en place les services à la personne.

22 assos

⚠ **EFA 61** est le premier mouvement de l'adoption en France, réunissant des familles dont les enfants sont nés en France et à l'étranger, EFA est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics en matière d'adoption.

✗ **L'UNAFAM** est une association reconnue d'utilité publique, qui accueille, écoute, soutient, forme, informe et accompagne les familles et l'entourage de personnes vivant avec des troubles psychiques

+ **L'ASSOCIATION FAMILIALE DE SÉES** collecte et revente de vêtements dont le bénéfice est employé pour des actions sociales en direction des familles.

⚠ **FRANCE ALZHEIMER ORNE** est une association de familles, reconnue d'intérêt général dans le domaine de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées, elle se bat pour la reconnaissance des besoins des personnes malades et de leur famille.

✓ Les **MAISONS FAMILIALES RURALES** sont des établissements associatifs présents partout en France, qui accueillent depuis leur création (1937), des jeunes en formation par alternance dès la classe de 4^e ou de 3^e. Les MFR proposent des parcours de formation diversifiés, menant au CAP, Bac Pro, BTS(A), licence dans de nombreux secteurs professionnels.

9 assos

✓ **L'ADAPEI** est une association départementale de parents et d'amis des personnes handicapées mentales qui vous accueille, vous écoute, gère des établissements et services, et vous rend acteur du projet de vie des enfants handicapés.

+ **L'APF** est une association qui agit pour l'égalité des droits, la citoyenneté, la participation sociale et le libre choix du mode de vie des personnes en situation de handicap et de leur famille.

✓ **L'APGL** Association des futurs parents et parents gais et lesbiens. Principale association homoparentale présente depuis 1986, l'APGL propose des activités d'information, de partage d'expériences et des services de professionnels pour les familles homoparentales, leurs enfants et les futurs homoparents.

Son réseau : une force

L'Udaf est autonome et imbriquée dans un réseau qui lui permet de déployer les actions qu'elle choisit de mener. Son réseau est composé :

- > au niveau local, de plus de 61 associations familiales
- > au niveau régional, de l'Uraf qui réunit les Udaf de la région de Normandie
- > au niveau national, de l'Unaf qui est l'instance nationale régissant l'ensemble des Udaf de France.



RÉGIONAL

L'Udaf de l'Orne travaille avec les Udaf du Calvados, de l'Eure, de la Manche et de la Seine-Maritime au sein de l'Union Régionale des Associations Familiales Normandie.

L'Uraf a pour mission :

- > d'organiser des sessions de formation pour les représentants,
- > d'aider à la mise en place de l'Observatoire de la famille dans la région,
- > d'organiser des séminaires sur un thème d'actualité,
- > de mettre en place des groupes de travail sur la sécurité routière.

Des Rencontres Nationales

entre directeurs et présidents d'Udaf et d'Uraf

- > Journée des directeurs à Paris
| 14 octobre
- > Journée des présidents directeurs à Paris
| 15 octobre
- > Journée des présidents directeurs
| 28 mars

Des Journées d'Études Nationales

et groupes de travail :

- > Groupe de soutien à la parentalité
16 juin | 15 sept.
- > Groupe de travail Lieux de soutien à la parentalité
8 déc.
- > Groupe de travail Parrainage
17 mai | 20 sept. | 6 déc.
- > Groupe habitat inclusif | 28 janvier
- > Groupe d'échange de pratiques entre animateurs habitat inclusif
29 avril | 28 juin | 28 sept. | 30 nov.
- > GT lire ensemble | 6 septembre

Et au-delà...

NATIONAL

L'Udaf de l'Orne interpelle et sensibilise l'Unaf sur des thèmes et des problématiques familiales et sociales spécifiques au département.

En tant que membre de la définition de la politique de l'Unaf, les membres du conseil d'administration de l'Udaf participent chaque année à l'assemblée générale de l'Unaf qui s'est tenue en avril et juin 2021.

L'Unaf, par son réseau, sa communication, son soutien dans les fonctions associatives et la mise en place d'outils, complète la qualité de l'organisation et des services proposés par l'Udaf :

- > la diffusion d'informations à l'aide des revues, plaquettes et autres livrets édités par l'Unaf et ses partenaires (Bloc Notes Santé – 5 numéros, guide du représentant des usagers du système de soins, Réalités Familiales, Délégué au CCAS, etc.),
- > les enquêtes de l'Unaf, notamment l'Observatoire national,
- > des rencontres nationales et régionales entre Directeurs et Présidents d'Udaf et d'Uraf,
- > des journées d'études nationales (Rencontre nationale Observatoire des familles, journée Sécurité routière, rencontre des référents Lire et Faire Lire, etc.),
- > des groupes de travail et de réflexion pilotés par l'Unaf (évaluation interne et externe des services des Udaf, Lire et Faire Lire, Parrainage de proximité, réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents, famille gouvernante, éthique, etc.).



Les Assemblées Générales de l'Unaf



25 juin 2022

Intervention Marie-Andrée BLANC,
Présidente de l'Unaf

Élection du renouvellement partiel du conseil d'administration de l'Unaf.

Après-midi thématique : “face à la perte d'autonomie d'un parent : quel rôle et quels soutiens pour les familles” animée par deux experts **Thierry CALVAT** et **Dominique LIBAULT**.

Différents questions abordées :

- > La perte d'autonomie : les grands enjeux pour la société et les familles
- > La prise en charge d'un proche par la famille
- > Les questions sur le lieu de vie des personnes en perte d'autonomie : vers un service public de l'autonomie ?
- > Expression des mouvements familiaux sous la forme de deux tables rondes.

26 juin 2022

Ouverture de l'assemblée générale extraordinaire par **Marie-Andrée Blanc** pour le vote des modifications des textes Udaf et Uraf, du règlement intérieur de la commission de contrôle.

- > Reprise de l'assemblée générale ordinaire et présentation du rapport d'activité 2021
- > Plan stratégique 2021-2026 “ Nous demain, avec et pour les familles”

Animer le réseau

L'Udaf anime un réseau d'associations familiales présentes aux côtés des familles dans tout le département et les soutient dans leurs actions menées au service des familles.

L'Udaf fidélise ses associations adhérentes par un soutien technique (prêt de locaux) et de communication (réalisation des supports), les accompagne et les conseille tout au long de leurs projets.

Également, l'union crée du lien en impliquant les différents acteurs sur des actions ou des manifestations bien spécifiques (utilisation des locaux associatifs pour les CA, fête des familles, événements thématiques, conférences...).

Les missions de l'Udaf s'exercent dans des réseaux à différents niveaux et exigent des liaisons avec un grand nombre de partenaires, en particulier tous ceux auprès desquels les bénévoles assurent une mission de représentation des familles.



NOTRE RÉSEAU.

C'est aussi des partenaires institutionnels qui nous soutiennent



l'Institution

Comme toute association, l'Udaf de l'Orne est composée de 3 INSTANCES particulièrement importantes pour l'administration et le fonctionnement de l'Union départementale : LE BUREAU, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, en charge des orientations politiques et générales de l'association, et L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

LE BUREAU

Composé de 8 membres, c'est une instance travaillant en amont sur différentes questions liées à la gestion de l'Udaf. Informés de l'ordre du jour au moins 10 jours avant, ses membres sont convoqués au moins 4 fois par an. Le bureau facilite ainsi l'exercice des missions du Conseil d'administration en étudiant et préparant les sujets soumis au vote.



SÉBASTIEN MARCHAL
Président
EFA



PIERRETTE VIENNOT
Vice-présidente
Familles rurales



VINCENT VERON
Vice-président
Familles de France



MARC LE PICARD
Trésorier
Familles rurales



ALAIN CHESNEAU
Secrétaire
ADMR



JEAN-PAUL ROCHARD
Membre
France Alzheimer



MICHELINE CAILLY
Membre
MFR



MICHEL VERON
Membre
Familles de France



2 Réunions de bureau

Les principaux points examinés et décisions prises par le BUREAU

- > Point RH
- > Préparation assemblée générale 2022
- > Point financier suite à l'inflation (augmentation des mandataires et des cadres...)
- > Point part sociale dans le CIO
- > Point rencontre Orne habitat AMO pour l'extension
- > Point partenariat avec le CIAS de l'AIGLE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Elle réunit annuellement l'ensemble des associations et fédérations adhérentes à l'Udaf de l'Orne. Elle a pour rôle de définir, d'orienter et de contrôler les actions de l'Udaf. Elle entend les rapports et se prononce sur la gestion du Conseil d'Administration.

Elle approuve les comptes, vote le budget et renouvelle, le cas échéant, les membres du Conseil d'Administration soumis à son élection.

- > Point difficulté CAF et CPAM (plateforme informatique dysfonctionnement)
- > Point mobilisation familles ukrainiennes
Information importante du Président
- > Point mobilisation « rassemblement des associations familiales »

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Son rôle est de prendre l'ensemble des décisions «de gestion et de pilotage » et ainsi d'assurer le bon fonctionnement de l'association et l'application des décisions prises lors de l'assemblée générale annuelle.

Composition du Conseil d'Administration au 31 décembre 2022



NICOLAS FAGET
Administrateur
APGL



GENEVIÈVE FOUBERT
Administratrice
ADMR



NATHALIE CORNU
Administratrice
EFA 61



ANDRÉ LEROY
Administrateur
Familles rurales



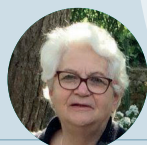
NICOLE MARIE-ARNOUX
Administratrice
Familles rurales



PATRICIA DESVAGES
Administratrice
Familles rurales



MARIE-TH. DOITEAU
Administratrice
APF



YVONNE SERGENT
Administratrice
ADMR



DIDIER GUESDON
Administrateur
UNAFAM



ALAIN CHALADAY
Administrateur
AFC

18 MEMBRES

Pour la moitié de personnes désignées par les mouvements, et ce, dans la limite des sièges disponibles (Cf. Règlement Intérieur) :

2 REPRÉSENTANTS par fédération d'associations ou association à recrutement GÉNÉRAL, et 1 REPRÉSENTANT par fédération d'associations ou association à recrutement SPÉCIFIQUE.

L'autre moitié des membres du Conseil est élue par l'Assemblée Générale (par moitié) pour 4 ans.

Les principaux points examinés et décisions prises par le CA en 2022

- > Point RH
- > Point activité des services
- > Projet Intranet administrateurs
- > Projet Journée départementale des associations familiales
- > Travaux Maison des Familles Alençon (étage)
- > Comptes administratifs MJPM INSTITUTION
- > Préparation assemblée Générale
- > Rassemblement familial départemental du 15 octobre 22
- > Présentation convention d'objectifs Unaf/Udaf 2022-2026

5 Conseils d'Administration

- > Demande d'agrément intégration CA d'Althéa
- > Rassemblement familial départemental du 8 octobre 22
- > Election du bureau
- > Présentation Budget prévisionnel MJPM - DPF 2023
- > Prime de partage de la valeur
- > Informations actions familiales
- > Information GEM TSA
- > Présentation et vote du BP 2023 de l'institution
- > Point RH, information des élections CSE
- > Point Action familiale

Les commissions intra-Udaf

Différentes commissions existent au sein de l'Udaf, certaines pour traiter de questions statutaires, d'autres liées à des projets portés par l'Udaf.

Commission financière

La commission financière se réunit en amont du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale afin de préparer la présentation au vote des budgets et du rapport financier de l'Udaf.

Commission de contrôle

L'Udaf de l'Orne est chargée de :

- Vérifier annuellement les listes électorales des associations adhérentes. Ces listes répertorient l'ensemble des familles adhérentes du mouvement familial.
- Contrôler la validité des candidatures au renouvellement du Conseil d'Administration en cas d'Assemblée Générale électorale et de préparer les modalités de l'élection.

Commission Parentalité

(conjointement avec Familles Rurales) :

L'Action parentalité est menée conjointement par l'Udaf et la Fédération Familles Rurales de l'Orne. Plusieurs fois dans l'année, des administrateurs de l'Udaf et de Familles Rurales se réunissent pour réaliser le bilan d'activité, examiner les budgets et préparer les actions à venir.

Commission Parrainage de proximité

Rencontre une ou deux fois par an.

Rôle :

- Suivi des actions du service de parrainage
- Evaluation et analyse du fonctionnement de l'activité
- Conseil au développement de l'activité
- Recherche de partenariats

Commission plan de développement de la vie associative PDLA

Les membres de la commission est axé sur Plan Local de Développement Associatif pour les années 2016-2020. Son objectif est de définir les orientations du PDLA et de veiller à sa mise en œuvre.

Le Plan Local de Développement Associatif s'articule autour de 4 axes qui sont :

- l'accueil
- l'animation
- la prospection
- la réactivation

Commission éthique

Un comité d'éthique est une instance pluridisciplinaire, autonome et consultative qui se réunit à intervalle régulier. Son rôle est de réfléchir aux questions qui portent sur le sens et les limites des pratiques de soins et d'accompagnement à partir de situations complexes pour lesquelles aucun consensus n'a pu être trouvé. Un comité d'éthique ne peut se substituer aux autres instances institutionnelles ; il n'a pas vocation à trancher des différends entre personnes ou à traiter des contentieux médicaux et/ou soignants au sein de l'institution.

Commission projet associatif

Le Projet Associatif - Udaf de l'Orne - a souhaité associer administrateurs et salariés pour une réflexion, un partage des connaissances visant plusieurs objectifs :

- Approprier pour chacun l'histoire et les évolutions de l'Institution
- Mobiliser le mouvement familial autour des valeurs et d'une politique générale
- Actualiser le regard sur les questions sociales et les mutations de la société
- Fédérer au sein de l'association les administrateurs et les professionnels
- Connaître et faire connaître les services au travers de leurs compétences et de la qualité de leurs actions
- Affirmer le rôle important de l'association (bénévoles et professionnels) dans l'action sociale et médico-sociale.

Le projet associatif constitue une référence dans une perspective de communication interne et externe. Il traduit la place et le rôle incontournable des associations familiales engagées dans l'action familiale et sociale. Il témoigne de l'engagement des professionnels en faveur des missions confiées auprès des familles et des adultes vulnérables.

Commission Maison des familles

Cette commission est en charge du pilotage du projet Maison des familles, elle est composée de membres du CA et des familles.

Elle traite des orientations et est force de proposition pour le suivi et la conception de la Maison des familles.

Objectifs Associatifs 2023

Communiquer
sur nos actions

Toujours
mieux
connaître
les familles

Créer toutes nos
plaquettes de
communication

Accompagner les
associations familiales dans
leur développement

Suivi du nouveau
projet associatif

Développer
le pôle ressource
la Maison
Des Familles

Proposer
des actions
répondant aux
besoins des
familles

Parentalité : renforcer
nos liens avec les écoles
et les collègues

Actualisation
régulière du
site internet

Rencontres
des associations
familiales

Renforcer / accompagner
la présence et la visibilité
de Lire et Faire Lire



Le projet associatif 2020-2025

Les quatre orientations

Connaître
toujours mieux
les familles
pour les
représenter

Poursuivre l'engagement
de l'UDAF dans la mise
en place de services de
qualité et innovants
répondant aux besoins
des familles

Réaffirmer son
rôle d'union
départementale
des associations
familiales

S'engager dans une
démarche de
développement
durable

1944 à 1968

Les fondations de la politique familiale se créent à travers l'ordonnance du 3 mars 1945, la création des organismes de sécurité sociale, la mise en place du quotient familial, la réforme des régimes matrimoniaux, la protection maternelle infantile, la protection de l'enfance, la protection juridique des majeurs...

1975

Plusieurs événements majeurs : la majorité et le droit de vote à 18 ans, la réforme du divorce, la légalisation de l'IVG, le regroupement familial pour les familles étrangères, la loi handicap. Une réforme interne à l'UNAF permet l'adhésion des familles étrangères et monoparentales.

Histoire de l'Udaf de l'Orne

3 mars
1945
CRÉATION
DE L'UNAF

19 octobre
1946
CRÉATION DE
L'UDAF DE L'ORNE

1976

Vote des nouveaux statuts de l'UDAF 61 pour intégrer de nouveaux mouvements en son sein.

1988

Reconnaissance de l'UDAF de l'Orne, comme l'UNAF et les autres UDAF, comme association de consommateurs.

1999

Des impulsions nationales suivies de nouveaux services à l'UDAF de l'Orne :
> Action Parentalité avec Familles Rurales,
> Observatoire de la Famille qui produit des enquêtes annuelles sur les besoins des familles.

2001

> Participation à l'Observatoire national des populations des majeurs protégés.
> Création de l'association Lire et Faire Lire en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement et l'Inspection Académique.

2000

Création du service de Tutelles aux majeurs (MJPM) et des Tutelles aux Prestations Familiales (DPF).

2004

Création du Point Info Famille labellisé par l'Etat.

2005-2006

> Adoption de nouveaux Statuts de l'UDAF.
> Création du service «Allo, Info tutelle familiale» en partenariat avec l'ATMPO pour aider les tuteurs familiaux.

2007

Agrément de l'UDAF par la DRASS comme association représentative des usagers dans les établissements de santé.

2009

> Entrée de l'UDAF dans le champ d'application de la loi 2002-2.
> Financement des services DPF et MJPM sous forme de dotation globale négociée avec la DRJSCS.

2012

> Adhésion de l'UDAF à la Charte nationale du Parrainage de proximité.
> Obtention du label «Maison des familles».
> Agrément comme association éducative complémentaire de l'enseignement public.

2014

> Vote du Projet Associatif 2014-2018.
> Vote des nouveaux Statuts et Règlement Intérieur.

2016

70 ans de l'Udaf de l'Orne

2017

> Signature de la première convention de parrainage de proximité.
> Agrément d'enquêteur social auprès du juge de la famille et des enfants.

2018

Création à la Ferté-Macé du dispositif «Familles gouvernantes» avec l'emménagement des 8 premiers colocataires guidés par 2 gouvernantes

2019

> Création de la «Maison des familles»
> Nouveau site internet
> Refonte des supports de communication

2021

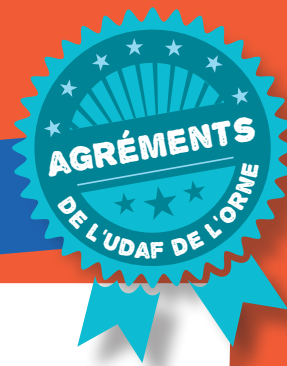
> Habitat Inclusif
> Bus des familles
> GEM TSA (Groupe Entraide Mutuelle Trouble du Spectre Autistique)
> PCB point conseil budget
> 1000 premiers jours de l'enfant

2022

> Habitat inclusif sur deux autres sites



Agréments obtenus



5 janvier 1988 : Agrément des Udaf et de l'Unaf comme Association de consommateurs.

Novembre 2004 : Agrément de l'Udaf de l'Orne par la DDASS comme Point Info Famille.

Septembre 2007 : Agrément de l'Udaf de l'Orne par la DRASS comme association représentative des usagers dans les instances hospitalières ou de santé publique. N° d'agrément : 200706100000958 renouvelé en 2012.

Juin 2010 : Agrément de l'Udaf de l'Orne par la Direction Départementale des Territoires de l'Orne comme organisme exerçant des activités en faveur du logement et de l'hébergement des personnes défavorisées au nom des activités d'ingénierie sociale, financière et techniques.

Juin 2010 : Autorisation par arrêté préfectoral à gérer un service DPF (Délégué aux Prestations Familiales).

Juin 2010 : Autorisation par arrêté préfectoral à gérer un service MJPM (Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs).

Janvier 2012 : Agrément de l'Unaf et des Udaf comme associations éducatives complémentaires de l'enseignement public par le Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative.

Février 2012 : Labellisation « Maison pour les Familles » par le Secrétariat d'Etat chargé de la Famille.

Novembre 2017 : Renouvellement d'agrément ARS par le cabinet démocratie sanitaire de l'ARS Normandie.

Décembre 2017 : Agrément d'enquêteur social auprès du juge de la famille et des enfants.



Représentations de l'Udaf de l'Orne et nos représentants pour l'expression des familles

L'Udaf de l'Orne défend les principes d'une politique familiale globale qui prend en compte toutes les réalités de la vie quotidienne des familles : éducation, logement, santé, emploi, consommation, environnement, conciliation vie professionnelle et vie sociale.

Le point de vue des familles doit pouvoir être entendu et pris en compte dans les instances où sont prises les décisions qui vont impacter sur leur vie quotidienne,

c'est pourquoi l'Udaf de l'Orne nomme des représentants familiaux, membres du conseil d'administration ou bénévole d'un mouvement ou d'une association adhérente dans les organismes, les CCAS et CIAS où l'intérêt familial est engagé.

Tous les domaines de la vie quotidienne sont représentés.

REPRÉSENTATIONS

L'Udaf de l'Orne assure les missions de représentation et de défense des familles

28

REPRÉSENTANTS
DANS LES INSTITUTIONS
ET ASSOCIATIONS

75

REPRÉSENTANTS
DANS LES CCAS

103

REPRÉSENTATIONS
DANS LES INSTITUTIONS
ET ASSOCIATIONS



REPRÉSENTATIONS de l'Udaf de l'Orne au 31.12.2022 (membres titulaires)

Éducation - Jeunesse

- > Commission Consultative de Retrait d'Agrément d'Accueil Familial | **Président**
- > Conseil Départemental de Prévention de la Délinquance | **Président**
- > GASPEO Groupe d'Appui et de Soutien des Politiques Educatives de l'Orne

Droit de la Famille et Protection de l'Enfance

- > Centre d'Information aux Droits des Femmes et des familles - CIDFF | **Alain CHESNEAU**
- > Conseil de Famille des Pupilles de l'Etat | **Sébastien MARCHAL**
- > Secteur funéraire - formation diplômante, membres du jury | **Jacques DEPARIS,**
Patrick FROUARD, Yvonne SERGENT



LES VALEURS reconnues et primordiales de l'Udaf, partagées avec ses représentants :

LE RESPECT ET LA TOLÉRANCE,
LA SOLIDARITÉ ET L'ENTRAIDE,
L'ÉCOUTE ET L'OUVERTURE,
LA RESPONSABILITÉ, ET
LA DISCRÉTION.

*Nous tenons à votre disposition les bilans
complets des représentations*

COHÉSION SOCIALE ET VIE QUOTIDIENNE

CONSOMMATION

Centre Technique Régional de la Consommation (CTRC) | Alain CHESNEAU

Commission Départementale d'Aménagement Commercial | Yvonne SERGENT

Commission de concertation

EDF | Yvonne SERGENT

France Telecom | Yvonne SERGENT

La Poste | Yvonne SERGENT

LUTTE CONTRE L'EXCLUSION

Commission de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions Locatives (CCAPEX)

Commission Départementale | Président

Commissions locales

Alençon | Président

Argentan | Place vacante

Flers | Michel VERON

Mortagne au Perche | Magali BRIARNE

Commission d'examen des situations de surendettement | Annie HANACHI

Comité Local d'Usagers de l'Administration Fiscale | Président & Yvonne SERGENT

Conseil Départemental d'Accès aux Droits (CDAD) | Président

Commission consultative des services publics locaux - Communauté Urbaine d'Alençon | Président

SENIORS - HANDICAP

Conseil département de la citoyenneté et de l'autonomie | Yvonne SERGENT

MAIA du Perche et du Bocage | Président

Clic du Bocage | Président

Clic du Perche | Marie-thérèse BOISSEAU

Conseil de la Vie Sociale - CVS

Maison d'Accueil Spécialisée Juvigny sous Andaines | Salariés Udaf

Foyer de vie ANAIS de Perrou | Salariés Udaf

Foyer Louise Marie à Le Sap | Salariés Udaf

Perce Neige à Moulins la Marche | Salariés Udaf

ANAIS Saint-Martin à Sées | Salariés Udaf

Foyer d'hébergement de Domfront en poiraie | Salariés Udaf

Foyer de vie La Chapelle Pres Sées | Salariés Udaf

MAS La Chapelle Pres Sées | Salariés Udaf

Foyer de vie Gacé | Salariés Udaf

ESAT Bellevue (ADAPED)- Alençon-Sées | Salariés Udaf

Foyer occupationnel La Beaugeardièrre à Randonnai | Salariés Udaf

ENVIRONNEMENT – DÉVELOPPEMENT DURABLE

Orne Habitat | Président

Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires
et Technologiques de l'Orne (CODERST) | André LEROY

LOGEMENT- HABITAT

Commission Départementale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH) | Marc LE PICARD

Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) | Président

Commission Départementale de Conciliation | Gaëtan FERCHAUX

Commission Départementale de Médiation, Droit Au Logement Opposable (DALO) | Gaëtan FERCHAUX

Commission Locale Unique (CLU)

Alençon | Président

Mortagne | Siège vacant

Bocage / Flers | Michel VERON

Argentan | Yvonne SERGENT

TRANSPORT

Commission Départementale des Taxis et voitures de petite remise | Yvonne SERGENT

Commission Départementale de la Sécurité Routière | André LEROY

POLITIQUE FAMILIALE - POLITIQUE SOCIALE

POLITIQUE FAMILIALE

Caisse d'Allocations Familiales de l'Orne (CAF) | Antoine DE STOPPLEIRE, Isabelle GODET,
Sébastien MARCHAL, Édeline GUILLOIS

Commission de sélection d'appel à projet | Gaëtan FERCHAUX

Mutualité Sociale Agricole (MSA) Orne - Sarthe - Mayenne | Éric LEROY

Centre Communal d'Action Sociale Alençon (CCAS) | Didier GUESDON

SANTÉ

Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) | Pierrette VIENNOT

Conseil Territorial de la Santé (CTS) | Yvonne SERGENT

France asso-santé (CISS) | Yvonne SERGENT

Conférence Sanitaire du territoire Sud-Est | Yvonne SERGENT

Commission Des Usagers du Territoire Centre | Yvonne SERGENT

Conseil de Surveillance - CS et Commission Des Usagers (CDU)

CHIC Alençon Mamers | Alain CHESNEAU

CH Mortagne au Perche | Thérèse MARTIN

Centre Psychothérapique de l'Orne à Alençon | Sébastien MARCHAL

CH Argentan | Yvonne SERGENT

CH de Vimoutiers | Yvonne SERGENT

Hôpital de Sées | Yvonne SERGENT

CHIC des Andaines | Michel VERON

CH L'Aigle | Alain CHESNEAU

Commission Des Usagers (CDU)

CH de Flers | Pierrette VIENNOT

Centre de soins de suite "le Parc" - Bagnoles de l'Orne | Alain CHESNEAU

CMPR « la clairière » de Flers | Pierrette VIENNOT

HAD Argentan | Yvonne SERGENT

HAD Alençon | Isabelle NOËL

Établissement public de Bellême | Nicolas FAGET



COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

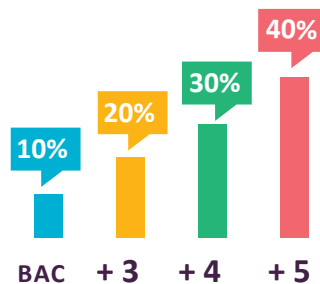
1	Directeur	1	Juriste
3	Chefs de service	1	Chargé d'inventaires
1	Responsable Action familiale et associative	1	Chargé de mission parentalité
25	Mandataires	1	Alternante parentalité
11	Secrétaires	1	Animateur habitat inclusif
5	Comptables	1	Alternant web designer
1	Assistante de direction	1	Animateur bus des familles
		1	Animateur 1000 premiers jours
		1	Animateur PCB

Moyenne d'âge **40 ANS**

Répartition
Homme / Femme



Niveau d'études



2 jours
de formation par
salariés et par an

Des moyens
matériels

1 
**EXTENSION
DES LOCAUX
DE L'UDAF**

15 
**VOITURES
DE SERVICE**

1 
**PARC
INFORMATIQUE
PERFORMANT**

L'Udaf est composé **3** services qui oeuvrent pour les familles :

1 **SERVICE "ACTION FAMILIALE ET VIE INSTITUTIONNELLE"**
qui a pour mission de mettre en place des actions et services qui répondent aux besoins des familles et aux représentants familiaux.

1 **SERVICE "PROTECTION DES MAJEURS"**
qui a pour mission d'exercer les mesures de protection qui lui sont confiées par le juge des contentieux.

1 **SERVICE "PROTECTION DE LA FAMILLE"**
qui a pour mission d'exercer les mesures judiciaires d'aide à la gestion du budget familial confiées par le juge des enfants.

Le service Action familiale et vie institutionnelle

Le service Action Familiale et vie institutionnelle a pour mission de mettre en place des actions et des services qui répondent aux besoins des familles.

L'ÉQUIPE

8 SALARIÉS

- 1 Responsable action familiale et associative
- 1 Assistante de direction
- 1 Chargé de mission
- 1 Alternante animatrice maison des familles (depuis septembre)
- 1 animateur habitat inclusif
- 1 Alternant Web designer
- 1 animateur bus des familles
- 1 animateur 1000 premiers jours
- 1 animateur PCB

NOS ACTIONS

- 6 Actions de soutien à la parentalité
- 1 Programme de transmission des valeurs de solidarité et de respect au service du vivre ensemble
- 1 Dispositif pour favoriser l'inclusion sociale par le logement des personnes présentant des troubles psychiques
- 1 Accompagnement des représentants familiaux et de la vie associative
- 1 Dispositif Habitat inclusif pour favoriser le vivre ensemble

POINT CONSEIL BUDGET (PCB)

DISPOSITIF

Depuis mars 2022, un conseiller « Point conseil budget » est là pour répondre aux questions d'argent, de banque, de budget, et trouver si besoin, avec eux, des solutions lorsque ils traversent une situation financière difficile.

Sur l'Aigle, Mortagne, Alençon (Perseigne et Courteille), des permanences permettent d'accueillir en toute confidentialité toute personne.

Des événements collectifs sont aussi proposés autour du budget pour aborder les notions budgétaires autour de l'alimentation, l'énergie, ...





►►► SOUTIEN à la Parentalité

L'accompagnement des parents et le développement de dispositifs visant à soutenir les parents dans leurs rôles éducatifs occupent une part grandissante dans les politiques publiques.

L'Udaf de l'Orne, au service des familles, s'investit également dans ces missions à travers différents dispositifs d'accompagnement des parents.

Cela s'est traduit par la mise en œuvre d'actions concrètes correspondant au contexte local et aux besoins identifiés pour les familles et les personnes.



LE LIVRET ÊTRE PARENT : petits tracas et grand bonheur

DISPOSITIF

Véritable outil pratique conçu par des professionnels pour vous aider dans votre quotidien de parent, le livret «être parent : petits tracas et grand bonheur» est composé de fiches thématiques synthétiques relatives à l'exercice de la fonction parentale et de nouvelles fiches vous permettent de retrouver les professionnels et bénévoles compétents pour vous aider.

ACTUALISATION ET DISTRIBUTION

Créé en 2000, le livret a fait l'objet d'une refonte en 2016 : nouvelles fiches, nouveaux contenus, nouvelle forme. Distribué gratuitement auprès des institutions et des parents du département chacun reçoit ce guide avec un intérêt certain.

En 2022

3250

LIVRETS DISTRIBUÉS

depuis son édition

DES FICHES SUR ...

- > La petite enfance
- > L'enfance
- > L'adolescence
- > La vie de famille
- > La prévention

1 NOUVELLE RÉÉDITION DISPONIBLE

avec des intercalaires,
annuaires révisés.

Demandez le !

LA JUKE BOX FAMILY

DISPOSITIF

Accompagner les parents sur leurs questionnements éducatifs/ Parentalité par la lecture de livres traitant de la parentalité et de la famille.

La Juke Box Family est mobile dans tout le département (nécessite branchement électrique).

Cet appareil dont la forme fait penser un juke box des années 80, est en réalité une bibliothèque interactive qui va aider ou valider le choix du livre du parent.

En effet, cette bibliothèque pourra répondre aux besoins des parents qui souhaitent approfondir ou répondre en partie

à des problématiques éducatives ou parentales.

Le juke box family possède dans son bac environ 60 livres traitant du domaine de la parentalité et de la famille.

Il est équipé de tablettes numériques qui permettent d'aider à découvrir un livre grâce à un résumé et un extrait sonore (casque audio).

Nous le mettons à disposition gratuitement dans les établissements ou lieux publics recevant des parents. Cependant il nécessite la présence d'une personne référente afin d'enregistrer les noms des parents qui empruntent les livres, et de les rappeler en cas de retard.

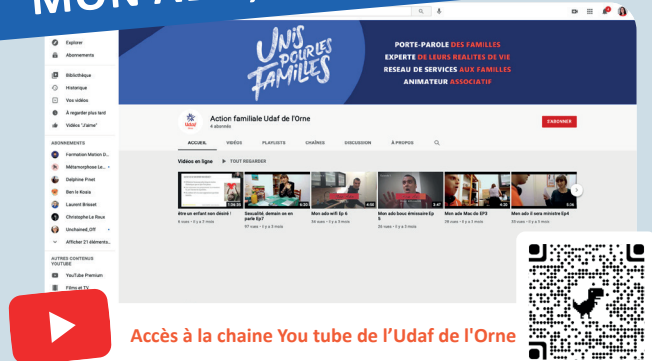
60
livres

BIBLIOTHÈQUE
interactive

PRÊT
GRATUIT



MON ADO, MODE D'EMPLOI !



7 courts-métrages pour les parents d'ados.

Des clips pour mieux comprendre les ados. Des courts-métrages (produits par l'Udaf de l'Orne) issus des difficultés rencontrées par les familles et jouées par la compagnie « Les Ouranies ». Un expert apporte également un éclairage pour comprendre la situation et des pistes de réflexion pour aider les parents.

Elles sont disponibles sur la chaine « you tube » de l'Udaf de l'Orne avec le lien :

www.youtube.com/channel/UC3y35lpsvS2mShDY5DqZvw

LIRE ET FAIRE LIRE

DISPOSITIF

Lire et Faire Lire est une association créée en 1999, avec le soutien de l'Unaf et en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement de Normandie.

Lire et Faire lire, c'est la rencontre entre des bénévoles âgés de plus de 50 ans et de jeunes écoliers autour du livre sous toutes ses formes. Ces rencontres entre le bénévole-lecteur et un groupe de 2 à 6 enfants ont lieu au sein d'établissements sur le temps périscolaire.

L'association poursuit deux objectifs complémentaires :

> un objectif éducatif et culturel qui s'inscrit dans les priorités relatives au développement de la lecture et de la maîtrise de la langue du Ministère de l'Education nationale, participe à la promotion de la littérature jeunesse auprès des enfants et à la découverte de notre patrimoine littéraire.

> un objectif d'échange intergénérationnel destiné à favoriser la rencontre et le dialogue entre des enfants et des retraités.



Dans l'Orne, depuis 2001, l'association réunit les bénévoles-lecteurs et les fondateurs pour développer le goût de la lecture dans les lieux d'accueil d'enfants de 0 à 12 ans.

Le livre devient ainsi un puissant vecteur de lien et de partage du plaisir de lecture entre les générations.

DÉBATS SUR LA PARENTALITÉ



DISPOSITIF

Chaque année, l'Udaf et Familles Rurales organisent, gratuitement, une vingtaine de débats sur l'ensemble du département pour aider les parents dans leur rôle d'éducateurs, mais aussi parfois, les enfants, confrontés à différentes problématiques selon leur âge. Ces débats sont proposés grâce aux associations locales et à un partenariat efficace dans le but que chacun puisse s'informer, échanger avec un professionnel et écouter les autres parents dans leur pratique et échanger avec eux.

La CAF et la Msa soutiennent financièrement cette action.

DÉROULEMENT

Le service de Soutien à la Parentalité sollicite les professionnels compétents sur les thèmes demandés.

- > Un intervenant professionnel ouvre la séance par un apport théorique et pratique
- > Une séance de questions/réponses et de dialogue entre parents et professionnels s'instaure

En 2022

LES DÉBATS SUR LE TERRITOIRE ORNAIS



LES THÈMES ABORDÉS

- > Les écrans
- > Le numérique
- > Le sommeil
- > L'alimentation
- > Les peurs
- > L'autonomie
- > L'estime de soi
- > La punition
- > Le harcèlement
- > La communication
- > La relation dans la fratrie

LE PARRAINAGE DE PROXIMITÉ

DISPOSITIF

Fondé sur des valeurs d'échange, de réciprocité, d'enrichissement mutuel et sur la confiance, le parrainage fait le lien entre des personnes, des générations, et des milieux sociaux, «c'est la construction d'une relation affective privilégiée instituée entre un enfant et un adulte ou une famille. Il ne s'agit pas de donner de l'argent mais de son temps, de son attention, de son affection dans

une relation personnelle organisée volontairement et durablement» (Guide du parrainage d'enfants).

Le parrain ou la marraine et son filleul peuvent passer un après-midi ou un week-end ensemble, faire des sorties, des activités... Le parrainage se met en place à la demande des parents ou des adultes titulaires de l'autorité parentale.

Le dispositif existe au niveau national et est relayé par un certain nombre d'associations, dont l'Udaf de l'Orne, très engagée dans des actions de soutien à la parentalité depuis 1999.

TEMPS FORTS

Depuis 2017, l'Udaf a choisi de mettre en place des événements festifs pour réunir toutes les familles, autant celles désireuses de devenir parrain que celles souhaitant un parrainage pour leurs enfants. De plus, Une rencontre en novembre pour les parrains a eu lieu avec la psychologue pour échanger sur leur difficultés et s'apporter des conseils.

DÉROULEMENT

Quand le binôme est formé, tous les acteurs du parrainage signeront une convention qui en détaille les grands principes et les modalités pratiques sur lesquels ils se seront mis d'accord. Le parrainage a vocation à durer.



SAMEDI 11 JUIN
A 11H30



INVITATION
JOURNÉE A LA
MICHAUDIERE



Au programme : Pique-nique partagé,
visite de la michaudière & spectacle
équestre !



Covoiturage possible

En 2022

30 ENFANTS INSCRITS



DES MISES EN RELATION (en attente de signature)

8 PARRAINAGES



11 PARRAINS DONT 4 EN ATTENTE

LA MAISON DES FAMILLES



DISPOSITIF

Il s'agit d'un espace de développement et de soutien à la parentalité, d'échange lieu convivial, dans lequel les familles et les associations familiales, sociales se retrouvent et échangent sur les sujets qui les préoccupent, interrogent et animent.

Un espace partagé réfléchi ensemble qui offre de nombreux usages : coin lecture, coin détente, cuisine ouverte, accessible à tous. Située au 82 rue Saint-Blaise à Alençon (centre ville), la

maison des familles s'inscrit en cohérence avec les actions et les valeurs développées par l'Udaf.

En 2017, il s'agissait de la phase de co concertation et de co-construction avec les familles et les associations familiales. Concrètement elle a débuté par la création d'un copil pour impulser sa mise en œuvre, celui-ci est composé de quatre administrateurs, des salariées de l'action familiale et par la suite des familles.

En 2022, phase d'implication des familles par la proposition d'ateliers.

En 2022

DES ATELIERS POUR TOUS !

70 ateliers en 2022 autour de la thématique du bien être : jeux en famille, le stress, la sophrologie, mieux manger, yoga en famille, mieux communiquer, gestion des peurs et émotions...

Sujets variés, actuels mais surtout en ateliers pour pouvoir discuter, créer du lien et se sentir au mieux !

Mise en place d'un programme tous les trimestres, de nombreux intervenants expert de la thématique demandée par les familles.

Mise en place d'ateliers en visio.



ET PLUS PRÉCISEMENT, LA MAISON DES FAMILLES, C'EST ...

- > **UN LIEU D'ÉCOUTE ET DE PAROLES.**
- > **UN LIEU COGÉRÉ** par les familles et les associations.
- > **UN LIEU VISANT À RELIER** tous les intervenants (publiques, privés, associatifs) du territoire ornaï, en s'inscrivant dans une logique partenariale et de transdisciplinarité des approches.
- > **UN LIEU RÉPONSE** dans une société qui change, avec des situations sociales et familiales mouvantes, un environnement socio-économique qui interroge les familles.

... UN LIEU AU SOUTIEN
À LA PARENTALITÉ
DE CRÉATION
ET D'INFORMATION
AUX FAMILLES.

LA MAISON DES FAMILLES S'ARTICULE AUTOUR DE 4 PÔLES :

LE PÔLE RESSOURCES FAMILIALES

Objectif : Répondre aux questions que se posent les familles.

LE PÔLE DE FORMATION

Objectif : Renforcer les compétences de chacun dans le domaine de la parentalité et de la famille.

LE PÔLE EXPOSITIONS & DÉBATS D'IDÉES

Objectif : Permettre aux familles de découvrir et de se confronter à d'autres idées.

LE PÔLE NUMÉRIQUE

Objectif : Permettre aux familles de disposer de ressources numériques et un accès facilité à celles-ci. (en cours de réalisation)

BUS DES FAMILLES



DISPOSITIF

Il s'agit de :

- > **Créer un lieu de rencontres**, d'espaces, de création d'ateliers mobile et itinérant : au plus près de chez vous : le bus ateliers des familles
- > **Proposer des animations**, des ateliers parents-enfants, des temps de formation, des temps de discussion en s'appuyant sur les besoins des territoires éloignés des services actuels.
- > **Permettre aux plus éloignés** tant socialement que géographiquement de disposer d'un lieu de création de projet adapté à leurs besoins.

Financé dans le cadre de France relance, inauguré en 2022, il a déjà sillonné l'Orne en se posant sur

trois territoires : **le Mêle sur Sarthe, la Ferté-Macé et Sées.**

Après un travail auprès des associations, structures et collectivité de chaque territoire, un programme d'animation est proposé aux familles du territoire. Selon les besoins des territoires, ce programme est varié et adapté, ainsi les familles disposent d'ateliers, de temps pour parler parentalité, pour obtenir un soutien, pour rompre l'isolement, pour construire les futurs projets, ...

Élisabeth et Sandrine vous y accueillent.

1000 PREMIERS JOURS



DISPOSITIF

Cette action permet de soutenir les familles dans les difficultés liées à l'arrivée d'un enfant. en proposant des ateliers basés sur le lien et l'importance de créer de bonnes conditions pour grandir.

Il s'agit également de favoriser la coopération et la proximité des acteurs sociaux auprès des familles isolées .

Des ateliers sont proposés dans le bus tout au long de ses venues sur le territoire, mais aussi sur deux autres territoires où les besoins ont été ressentis, Sées et Alençon (Perseigne).

FAMILLES GOUVERNANTES

DISPOSITIF



En réponse à un besoin d'hébergement accompagné observé dans certaines situations de protection des personnes vulnérables, l'Union Départementale des Associations Familiales de l'Orne a créé en partenariat «Familles gouvernantes» et coordonne aujourd'hui le dispositif.

Déployé à la Ferté Macé depuis août 2018, ce dispositif consiste à permettre l'accès au logement autonome pour des personnes présentant des troubles psychiques, source de difficulté, du fait du risque de rupture de soins, d'isolement et de désocialisation.



DÉVELOPPEMENT PROJET 2022

Ce dispositif est voué à évoluer sur le département ornaïs. Afin de répondre au mieux aux besoins des familles, le comité de pilotage mène actuellement une étude pour proposer ces logements accompagnés sur des territoires où le besoin se fait sentir.

4

**GOUVERNANTES
ACCOMPAGNENT
LES COLOCATAIRES**

6

**LOGEMENTS ADAPTÉS,
RÉNOVÉS ET LOUÉS PAR
ORNE HABITAT**

10

**PERSONNES SONT
EN COLOCATION ÂGÉES
DE 46 À 75 ANS**

LES +

- + vie partagée et moments de convivialité, isolement moindre
- + à proximité des commerces et des activités :

**SPORTS, CENTRE SOCIAL,
ASSOCIATIONS, ACTIONS CULTURELLES,
JARDINS PARTAGÉS**

LE RÔLE DES GOUVERNANTES

Ce sont les accompagnatrices du groupe qui interviennent quotidiennement, tout au long de la journée pour l'un ou l'autre colocataires, selon leurs besoins matériels du moment (repas, courses, aide à la personne) et les aident dans les démarches administratives. Elles leur servent de relais pour l'information et les oriente selon les cas vers les activités culturelles, sportives ou associatives. Elles encouragent les colocataires à s'insérer localement.



NOS PARTENAIRES

- > Le Centre Psychothérapeutique de l'Orne pour le suivi médical,
- > l'Unafam association nationale reconnue d'utilité publique pour l'accompagnement de familles confrontées aux troubles psychiques d'un des leurs,
- > l'ADMR, association aide à domicile reconnue pour son expérience en matière de soutien à la vie à domicile des usagers,

> Orne Habitat, bailleur social avec lequel nous avons répondu à un appel à projet de l'Union sociale de l'habitat «10 000 logements accompagnés». Celui-ci nous a été accordé pour une durée de trois ans jusqu'à mi-2021.

Il servira à financer l'organisation des animations avec les habitants, des formations du personnel intervenant, de l'ingénierie de projet et de la coordination.



L'HABITAT INCLUSIF

De nombreuses personnes fragiles connaissent des situations d'isolement qui ont été aggravé par la crise du covid, les coupant de leurs liens interpersonnels et de la vie en société. L'Udaf de l'Orne a mis en place un habitat inclusif grâce au soutien du CNSA, du conseil départemental de l'Orne et de l'ARS Normandie.

DISPOSITIF

Déployé sur l'agglomération de Flers depuis le 1^{er} juin 2021. Il consiste à accompagner des personnes âgées, de personnes en situation de handicap ou étant porteuses de TSA et qui connaissent une situation d'isolement. Cela crée une dynamique de convivialité, une vigilance sur l'évolution de la vie à domicile pour le confort et la sécurité des personnes, un soutien à l'autonomie et un accompagnement vers la citoyenneté tout en respectant et en favorisant la liberté de choix des habitants. Il s'articule autour d'une charte de la vie partagée propre à chaque habitat inclusif rédigé avec les habitants en fonction de leurs besoins et de leurs envies. Elle sert de cadre de vie au sein du groupe et de repères dans la mise en place d'ateliers collectifs d'animation.

LES PLUS

- > Inclusion sociale
- > Convivialité
- > Solidarité
- > Lien social
- > Principe de libre adhésion
- > Une charte de vie partagée rédigé avec les habitants afin d'être au plus près des envies et besoins de chacun.

En 2022

L'HABITAT INCLUSIF

Sur deux autres sites : Mortagne et Gacé.



1 ANIMATEUR HABITAT INCLUSIF (éducateur spécialisé)

15 PERSONNES ACCOMPAGNEES
17 rencontrées, chacune ayant fait le choix de vouloir vivre dans un logement en habitat diffus

1 CHARTE DE LA VIE PARTAGÉE

LE RÔLE DE L'ANIMATEUR

Il organise les ateliers, véritable temps de convivialité. Il prépare et anime en fonction des besoins et envies des membres de l'habitat inclusif. Il soutient l'expression de la citoyenneté des habitants en facilitant leur présence dans la société (bibliothèque, musée, inscription sur les listes électorales, etc.). Il aide à rédiger et à faire évoluer avec les habitants la charte de la vie partagée, qui est le cadre de vie et de l'action de l'habitat inclusif. Il anime une dynamique partenariale avec tous les professionnels participant à l'accompagnement dans le maintien à domicile (librement choisi par les habitants) afin de répondre aux besoins des personnes et de favoriser le maintien à domicile de chacun.

NOS PARTENAIRES

Orne habitat bailleur social grâce auxquels nous pouvons utiliser l'espace collectif de la résidence Saint Georges, et qui facilite l'accès aux logements des habitants accompagnés.

Unis cités avec qui nous organisons des ateliers communs afin de renforcer la convivialité et la solidarité entre voisin dans la résidence Saint Georges

Centre médico-psychologique de Flers oriente et accompagne les habitants sur un versant de soin psychique.

AIDE AUX TUTEURS FAMILIAUX (ATF)

Soutien et information



LE SERVICE

L'ATF est un service gratuit porté conjointement par l'UdaF, l'ATMPO et la DDCS de l'Orne (Direction Départementale de la Cohésion Sociale).

Utile et nécessaire, il est reconnu auprès des tribunaux, des partenaires et des tuteurs

familiaux. Ce service, composé de professionnels du droit et de l'action sociale, apporte information, soutien, et conseil dont les tuteurs familiaux ont besoin pour l'exercice des mesures de protection qui leur sont confiées.

La référente peut répondre à aux questions sur :

- > la procédure de mise sous protection,
- > l'ouverture et la mise en place de la mesure de protection,
- > la vie de la mesure,
- > les démarches liées à l'élaboration des comptes rendus de gestion annuels, etc.

LE SERVICE D'AIDE AUX TUTEURS FAMILIAUX DE L'ORNE MET À VOTRE DISPOSITION :

☎ **Une permanence téléphonique** tous les lundis de 14h à 17h

0800 572 658 / numéro vert

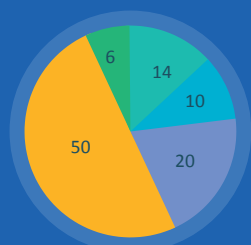
@ **Une adresse électronique** atfOrne@gmail.com

✉ **Une adresse postale** BP. 32 - 61001 ALENÇON Cedex

📍 **Une permanence physique** avec ou sans RDV

En 2022

50 APPELS et 27 COURRIELS



- 50%** Tribunal d'Alençon
- 20%** Tribunal d'Argentan
- 14%** Non communiqué
- 10%** Tribunal de Flers
- 6%** Tribunaux Hors Département

MOTIF DU CONTACT

- > Ouverture de mesure
- > Fin de mesure
- > Vie de la mesure
- > Présentation du service
- > Droit du logement

Au tribunal d'ALENÇON

22 avenue Wilson
2^e jeudi du mois
de 13h30 à 16h30

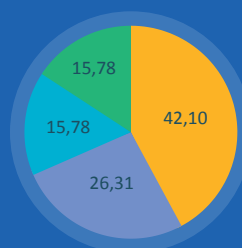
Au tribunal d'ARGENTAN

Place Docteur Couinaud
1^{er} vendredi du mois
de 9h30 à 12h

Au tribunal de FLERS

33 rue Jules Gévelot
4^e vendredi du mois
de 9h30 à 12h

21 PERMANENCES sur les trois tribunaux
19 RENDEZ-VOUS DONT



- 42.10%** Tribunal d'Alençon
- 26.31%** Tribunal d'Argentan
- 15.78 %** Tribunal de Flers
- 15.78 %** à l'UdaF

1 présentation collective sur la mesure de protection auprès d'un public jeune en IME

Les services des mesures de protection

ORGANISATION

- 25 Mandataires et juristes
- 11 Secrétaires
- 1 Chargé d'inventaires
- 3 Chefs de Service
- 5 Comptables

SERVICES

- 3 SERVICES de protection Judiciaire :
- 1 SERVICE MJPM Mesure Judiciaire de Protection des Majeurs
- 1 SERVICE MJAGBF Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial
- 1 SERVICE COMPTABILITÉ et ADMINISTRATIF

LE SERVICE MESURE JUDICIAIRE DE PROTECTION DES MAJEURS (MJPM)

L'Udaf gère un service mandataire à la protection des majeurs (service MJPM). Un premier agrément lui avait été délivré en 2000. Suite à la mise en application de la loi du 2 janvier 2002 à compter du 1^{er} janvier 2009, ce service a été autorisé, pour 15 ans, par arrêté du 17 juin 2010 à exercer 1211 mesures de protection et 8 Mesures d'Accompagnement Judiciaire.

Le service MJPM, réparti sur 2 sites, exerce des mesures de protection qui lui sont confiées par le juge des contentieux de la protection auprès de personnes adultes qui ne peuvent pourvoir seules à leurs intérêts ou exprimer leur volonté du fait d'une altération de leurs facultés mentales ou corporelles, médicalement constatée.

Dans le cadre des mesures de protection, l'objectif du service est de permettre aux personnes suivies d'exercer leurs droits tout en favorisant l'expression de leur volonté et leur autonomie.

L'Udaf exerce 4 types de mesures de protection des majeurs (dont 3 sont régis par la loi du 5 mars 2007) :

> LA SAUVEGARDE DE JUSTICE

C'est une mesure de protection provisoire et de courte durée qui permet l'assistance ou la représentation de la personne pour accomplir certains actes. Le majeur conserve l'exercice de ses droits, sauf exception.

> LA CURATELLE

C'est une mesure judiciaire destinée à protéger une personne majeure qui, sans être hors d'état d'agir elle-même, a besoin d'être conseillée et accompagnée d'une manière continue dans les actes importants de la vie civile. Elle est prononcée, pour une durée déterminée par le juge des contentieux de la protection. Elle peut être renouvelée.

Il en existe 2 types :

La curatelle simple : le majeur accomplit seul les actes de gestion courante dits actes d'administration ou de conservation. L'assistance du curateur est nécessaire pour les actes de disposition.

La curatelle renforcée : le curateur perçoit les ressources de la personne et règle les dépenses sur un compte ouvert au nom de celle-ci. L'assistance du curateur est nécessaire pour les actes de disposition.

> LA TUTELLE

La tutelle est une mesure judiciaire destinée à protéger une personne majeure si elle n'est plus en capacité de veiller sur ses propres intérêts. Le tuteur la représente de manière continue dans les actes de la vie civile. Celle-ci est prononcée s'il est établi que la mesure de sauvegarde ou de curatelle est insuffisante pour la personne. La tutelle est prononcée pour une durée déterminée par le juge des contentieux de la protection et peut être renouvelée.

1269 MESURES MJPM

en moyenne au 31-12-2022

NOUVELLES MESURES

+ 165 en 2022 contre + 156 en 2021

FINS DE MESURES

- 128 en 2022 contre -145 en 2021

3 SALARIÉS

dédiés à l'Unité Ouverture de mesures (UOM)



39 539

COURRIERS



43 568

FACTURES TRAITÉES



665 REQUÊTES

- > 278 tribunal d'Alençon
- > 156 tribunal d'Argentan
- > 224 tribunal de Flers
- > 7 autres tribunaux



9 VOITURES



4110 VISITES À DOMICILE

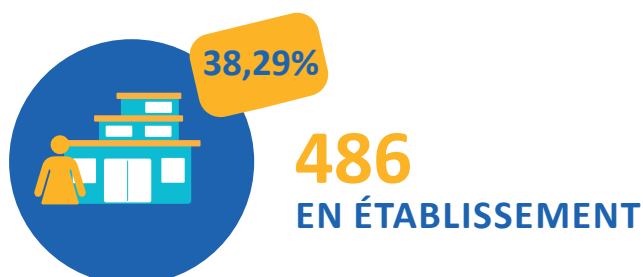
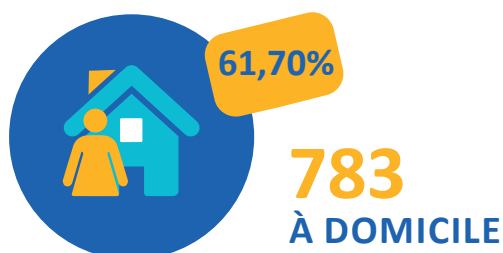
> LA MESURE D'ACCOMPAGNEMENT JUDICIAIRE (MAJ)

La MAJ est une des mesures d'accompagnement, destinée à aider des personnes majeures dont les facultés ne sont pas altérées, mais qui sont en grande difficulté sociale et perçoivent des prestations sociales. La mesure d'accompagnement judiciaire (MAJ) est une mesure judiciaire prononcée par le juge des contentieux de la protection territorialement compétent, en vertu de laquelle un Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs perçoit et gère tout ou partie des prestations sociales d'une personne majeure, en vue de rétablir son autonomie dans la gestion de ses ressources.

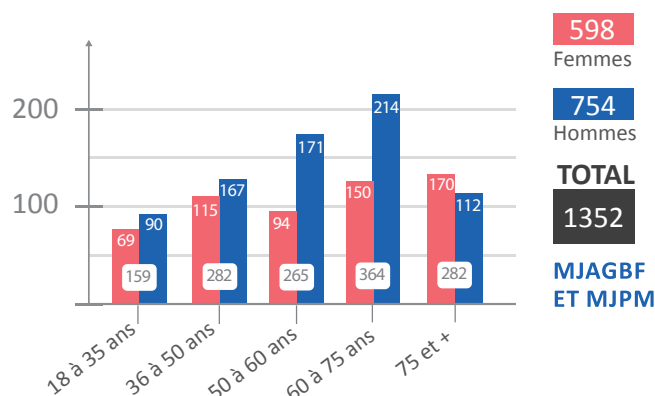


Une légère
augmentation du
nombre de mesures
pour 2022 : **3.39 %**

Les usagers bénéficiaires d'une mesure de protection



Répartition Homme / Femme



LES SERVICES MJPM ET DPF, DE LA BIENVEILLANCE PROFESSIONNELLE



Mandataire et délégué c'est être disponible, à l'écoute pour veiller sur les personnes confiées par les juges. Selon la mesure de protection, une grande capacité d'adaptation est requise au quotidien pour mener à bien toutes les missions. :

> Inscrire son intervention dans une approche globale de la personne, prenant en compte tant ses difficultés que ses potentialités, ainsi que les spécificités de son environnement (familial, social, culturel),

> Savoir mettre en œuvre une gestion administrative, budgétaire,

fiscale, patrimoniale, efficace et adaptée aux intérêts et aux besoins de la personne protégée et /ou accompagnée, dans le respect de ses droits,

> Savoir rendre compte de l'exercice effectif des mesures à l'autorité judiciaire et être force de proposition pour l'évolution de ces mesures.

Travailler en équipe, en partenariat et en réseau, et

> Savoir faire preuve de réactivité face à des situations de conflit ou d'urgence.

1 **MANDATAIRE DE MJPM** a passé le CNC (Certificat National de compétence)

Au cours des 2 premières années de la prise de poste, les mandataires/délégués suivent une de ces 3 formations certifiantes :

> le CNC MJPM, mention « Mesure Judiciaire à la Protection des Majeurs »

> le CNC MJPM, mention MAJ « Mesure d'Accompagnement Judiciaire »

> le CNC DPF, mention MJAGBF « Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial »

Objectifs 2022 des services de l'Udaf

Reprise du groupe
de travail participation
des usagers

Mise en place
d'un
service qualité

La personnalisation
de l'intervention
du service

Amélioration de la
qualité de service
auprès de nos usagers

Amélioration de l'accueil
et réception téléphonique
pour nos usagers

ENQUÊTE SOCIALE

Agrément reçu d'enquêteur
social auprès du juge de la
famille et des enfants en
décembre 2017. Depuis
février 2018, 21 enquêtes
réalisées.

L'Unité Ouverture de Mesures (UOM) et Pôle juridique

Ce sont deux services d'appui au
service MJPM.

> **L'UOM**, dès la désignation de l'Udaf
par le juge, a trois mois pour ouvrir
la mesure. Durant cette période, le
travail administratif débute pour
obtenir l'ensemble des informations
sur la situation. Il s'agit également
d'accompagner la personne
protégée dans l'acceptation de sa
mesure. De nombreuses rencontres
avec elle se mettent en place
mais aussi avec les partenaires.
La prise en charge globale de
la situation permet de mieux

appréhender les besoins de
la personne, mais surtout
d'envisager une continuité de
prise en charge qualitative.
Au-delà du délai des trois mois,
la personne est suivie par un
mandataire selon son lieu
d'habitation. La passation du
dossier s'effectue en présence du
chef de service.

> **Le service juridique** vient lui en
appui pour tout ce qui concerne les
successions, les ventes, les achats
de biens immobiliers. Le service
existe depuis le 1^{er} mars 2017.

275
DOSSIERS
suivis par
le pôle juridique

165
OUVERTURES de mesure

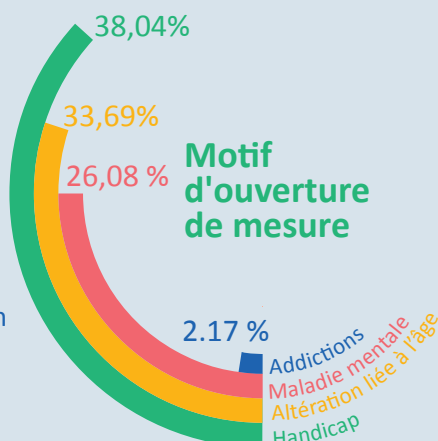
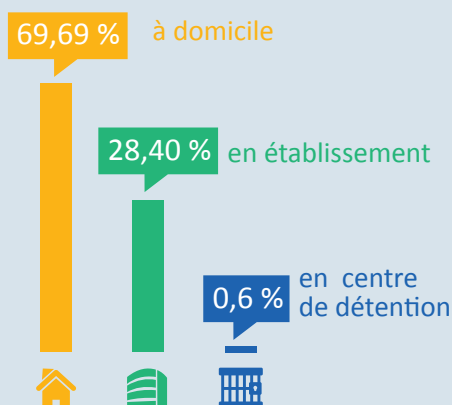
87



78

29 **OUVERTURES**
de Sauvegarde de justice

Lieu d'habitation des nouvelles mesures



Nous constatons que les
problématiques des personnes
accompagnées par le service se
complexifient et que le service
est souvent désigné dans une
situation nécessitant de prendre
rapidement des décisions.

Le service Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial (MJAGBF)

LE SERVICE DPF

2 DÉLÉGUÉS DPF
1 SECRÉTAIRE
1 CHEF DE SERVICE

OBJECTIF DU SERVICE :

Parvenir à une gestion autonome des prestations en s'appuyant sur les capacités et les compétences des familles.

LE SERVICE intervient dans le cadre de la protection de l'enfance en application de la loi du 05/03/2007 créant la mesure Judiciaire d'aide à la gestion du budget familial. Il s'agit d'une mesure visant la satisfaction des besoins fondamentaux des enfants par un soutien actif auprès des parents cumulant des difficultés notamment matérielles. Elle est codifiée à l'article 375-9-1 du code civil.

Lorsque les prestations familiales ne sont pas employées pour les besoins liés au logement, à l'entretien, à la santé et à l'éducation des enfants, la MJAGBF est prononcée par le juge des enfants. La mesure ne peut excéder 2 ans mais peut être renouvelée par décision de justice.

Conformément à l'autorisation de fonctionnement délivrée par les autorités préfectorales, le service est agréé pour suivre 45 familles.

LE SERVICE DPF SE VOIT CONFIER :

> la gestion d'une partie ou de la totalité des prestations familiales aux besoins élémentaires des enfants (ouverture d'un compte

individuel au nom du titulaire des prestations) en s'efforçant de recueillir la coopération des parents.

> la mission de mener une action éducative auprès de la famille visant à améliorer l'exercice autonome des responsabilités parentales.

Ces activités se déclinent par :

- > Des rencontres régulières soit au domicile de la famille, soit dans les locaux de l'association
- > L'élaboration d'un budget mensuel
- > Le rétablissement des droits de la personne ou des familles
- > Des contacts avec les créanciers, les fournisseurs d'énergie, les administrations,...
- > Un travail partenarial avec les autres intervenants et services sociaux pour apporter une aide concrète aux familles dans leurs difficultés budgétaires et financières
- > Un soutien à la parentalité - aide et conseil aux parents pour cerner les besoins fondamentaux de leurs enfants et ainsi favoriser la cohésion de la cellule familiale.



Le suivi des familles est individualisé et retranscrit dans le document individuel de prise en charge



Les situations difficiles sont examinées régulièrement avec le chef de service au cas par cas



Lors de réunions de service ou de rencontres pluridisciplinaires, elles peuvent faire l'objet d'une analyse commune

LES USAGERS BÉNÉFICIAIRES D'UNE MESURE DE PROTECTION MJAGBF

En 2022

39 MESURES MJAGBF

-1 MESURE (par rapport à 2020)

132 ENFANTS CONCERNÉS

32,5% d'enfants placés

50% des clôtures de mesure ont fait l'objet d'une main levée

+/- par rapport à 2020



Ressources familiales



Familles représentées

Familles monoparentales

50%
dont

84,61%

15,39%

Nous sommes impliqués dans l'enquête nationale lancée par l'Unaf afin de mieux connaître les familles accompagnées au sein des services DPF ainsi que les professionnels qui les accompagnent

Union Départementale des Associations Familiales de l'Orne

NOS SERVICES

- > Protection judiciaire des majeurs
- > Accompagnement judiciaire à la gestion du budget familial
- > Défendre, Représenter et accompagner les familles
- > Maison des Familles / Bus des familles
- > Habitat inclusif - Familles gouvernantes
- > Prévention du surendettement
- > Soutien à la parentalité
- > Soutien et information aux tuteurs familiaux
- > Point conseil Budget
- > 1000 premiers jours de l'enfant

CONTACT

 02.33.80.32.20
 02.33.80.32.29
 udaf@udaf-Orne.fr

 Udaf de l'Orne
44 rue de Cerisé BP 32
61001 ALENÇON Cedex



 www.udaf-orne.fr